

PREMIER CHAPITRE

1. Phénomène sociopolitique relatif à la forêt publique au Québec et à l'étranger

Selon les études disponibles et selon une revue de presse couvrant les années 1999 à 2004, il est observé que la mobilisation populaire face à certains aspects de la gestion des forêts publiques n'est pas exclusive au Québec et repose sensiblement sur les mêmes préoccupations aux différents endroits où elle a été étudiée et documentée, notamment aux États-Unis, en France et dans certains pays asiatiques.

Le phénomène social entourant l'état de la forêt publique et sa gestion s'inscrit dans le vaste mouvement de globalisation et en conformité avec le concept de développement durable. Au début des années 2000, les grands industriels forestiers de ce monde appréhendaient déjà de fortes réductions des volumes de matière ligneuse disponibles, suite à la mise en œuvre graduelle des nouvelles politiques en matière de développement durable et en conséquence des nouvelles dispositions légales visant à restreindre la coupe de bois. Déjà à ce moment les programmes de certification étaient à l'œuvre pour soutenir une participation démocratique à la gestion forestière. Aussi, des commissions publiques avaient

déjà été mises en œuvre au Québec pour traiter d'aspects relatifs à la gestion de la forêt publique.

Ce chapitre brosse un portrait quant à l'état des connaissances liées aux études sur la forêt en tant qu'objet de préoccupations sociales. Plus précisément il est question du mouvement social entourant l'état de la forêt publique au Québec et sa gestion. Sont également abordées, les notions théoriques retenues pour décrire le concept d'espace public et les conditions à sa mise en œuvre.

1.1. L'émergence d'un débat sur les usages de la forêt

Le débat entourant les usages des forêts s'est concentré en très grande partie sur la coupe totale réalisée sur de grandes superficies. Dans le film « L'Erreur boréale », Desjardins porte de graves critiques à l'endroit des industriels, les accusant de piller la forêt québécoise. Il utilise abondamment l'image des vastes superficies récoltées pour faire passer son message. La coupe totale ne préoccupe pas seulement la société québécoise mais atteint l'échelle de l'Amérique du Nord. La coupe totale joue un rôle majeur en tant qu'objet de positionnement dans le processus d'élaboration des *représentations sociales et culturelles* à l'égard des forêts.

La coupe forestière génère de l'opposition d'abord parce qu'elle est incompatible avec certains autres usages. Elle cause un tort esthétique au paysage et cela est visible au premier coup d'oeil. Les utilisateurs sans récolte tels que les villégiateurs et amateurs d'activités de plein air, sont souvent les premiers affectés par un tel préjudice. C'est d'ailleurs dans ce contexte premier que Richard Desjardins a initié son projet filmé à la fin des années 1990. Plus tard, alors que le phénomène social produit atteignait son point ultime d'effervescence, plusieurs autres préoccupations avaient été soulevées et certaines avaient nécessité une étude scientifique préalable. Mais au départ, la coupe totale a favorisé un positionnement rapide. Elle constitue un élément de positionnement très accessible à tous.

1.1.1. Le phénomène social entourant la gestion de la forêt publique (revue de presse)

Le filmé « L'Erreur boréale » a soulevé de vives réactions dès sa sortie et durant les années qui ont suivi. Le phénomène de mobilisation populaire en a émané et a été l'occasion pour la population et les divers acteurs concernés, d'entreprendre des échanges publiquement en vue de faire évoluer l'état des choses, dans le cadre d'un réel processus d'apprentissage collectif. Quelques années plus tard, la Commission Coulombe a été l'occasion de faire la lumière publiquement et scientifiquement sur l'état des forêts au Québec et sur sa gestion.

Elle a également été la tribune publique toute désignée pour permettre à la population québécoise d'exprimer ses préoccupations et ses valeurs. La présente section est une revue de presse couvrant la période allant de la sortie du film en 1999 à la publication du rapport de la Commission d'étude scientifique, technique, publique et indépendante chargée d'examiner la gestion des forêts du domaine de l'État, en décembre 2004.

La forêt publique au Québec occupe 87 % du territoire et à ce titre, elle constitue un bien collectif. Mais sa gestion génère son lot d'insatisfaction au sein des multiples usagers et des groupes d'intérêt. Les producteurs privés soutiennent que le gouvernement vend la ressource à un prix en dessous de sa valeur marchande, les pourvoyeurs dénoncent le manque d'efforts de l'État pour préserver le capital naturel des pourvoiries et de manière plus large, plusieurs accusent le gouvernement de se faire l'intendant des grands exploitants qui détiennent un monopole sur la ressource alors qu'il est interdit au simple citoyen de couper un arbre sur les terres du domaine de l'État pour son usage personnel (Desrochers P., 2002).

La fin des années 1990 est marquée par une préoccupation collective grandissante face aux pratiques et aux usages de la forêt publique et cela, pas seulement au Québec mais également En France. Les rôles économique et environnemental incontournables des écosystèmes forestier et l'importance d'en

orchestrer la gestion durable, font désormais consensus. La question est maintenant de savoir comment (Denis A., janvier 1999). Selon le même auteur, en France, la question à savoir si la forêt est dégradée ou menacée se pose. Et comme ici, certains experts n'hésitent pas à répondre que la forêt n'a jamais eu aussi bonne mine. Mais le véritable problème réside en partie dans la difficulté grandissante de concilier les multiples usages et valeurs de la forêt dont certains sont incompatibles entre eux.

À l'instar du phénomène social initié par le film de Richard Desjardins au Québec et durant la même période, un mouvement d'opposition face à la coupe forestière prend de l'ampleur sur le vieux continent. Suite à une tempête dévastatrice intervenue en décembre 1999 sur un important territoire de la forêt française, qui a compromise les activités de chasse et de récolte forestière pour les dix ans à venir, les autorités ont fait l'annonce d'un projet de relance des opérations de récolte dès l'automne suivant. Cette annonce a provoqué une vive réaction d'opposition chez les associations de défense de l'environnement, qui ont appelé à une mobilisation populaire et demandé un arrêt des coupes pour dix ans. L'Office nationale des forêts (ONF) en charge de la gestion du territoire a dû réfuter certaines allégations faites à son endroit et préciser qu'à court terme, les opérations prévues visaient la récupération des arbres endommagés seulement et qu'aucune nouvelle coupe n'était prévue avant deux ans (Le Parisien, juin 2000).

L'ONF gère 12 millions d'hectares de forêts et d'espaces naturels du domaine public. Le caractère multifonctionnel de la forêt venait d'être consacrée dans le cadre d'une réforme législative (Les Échos, juillet 2001). Dans la poursuite d'un renouvellement de son image, l'organisation publique saisit l'occasion d'une ouverture vers les autres groupes de représentation et vers la société civile. Elle adopte un rôle de prestataire de services dans le domaine des espaces naturels, cherchant à faire oublier l'image qu'elle arborait autrefois, d'une administration productiviste et insensible, fortement intégrée verticalement et fonctionnant sous l'autorité technique exclusive d'un corps d'ingénieurs (Ramadier S., juillet 2001). Sous l'angle du renouvellement de sa vision, l'ONF adopte désormais des doctrines et une mission d'avantage axées sur la qualité des paysages. La pression sociale pour l'adoption d'un tel changement est venue en grande partie des producteurs forestiers privés qui ont brusquement intégré une approche sylvicole plus douce et respectueuse de la biodiversité et de la qualité des paysages.

Au Québec, certains dénoncent en premier lieu le fait que la population ignore ce qui se passe sur les terres publiques (Gauthier M., 1999). En France, Le mouvement d'appropriation du champ de la foresterie par les divers groupes d'intérêts ne laisse pas les milieux municipaux en plan. Les élus se disent affectés par un manque de connaissances et de compétences pour intervenir dans la gestion locale des forêts (Ramadier S., juillet 2001). Ce manque au plan de l'information apparaît être une lacune importante vécue dans plusieurs pays. Lors du congrès

forestier mondial tenu à l'automne 2003, Narayan Kaji Shrestha, du Centre régional de formation en matière de foresterie communautaire, pour l'Asie et le Pacifique, a identifié la formation comme une condition important pour améliorer la prise de conscience collective sur un plan communautaire et chez les responsables administratifs (L'Institut International du Développement Durable, septembre 2003).

Préoccupé ici comme ailleurs, aux enjeux du développement de la forêt publique, les élus manifestent leur intérêt et réclament désormais davantage de responsabilités à l'égard de sa gestion. Parmi les recommandations issues de la Commission Coulombe en décembre 2004, l'une reconnaît officiellement l'importance d'établir plusieurs niveaux d'acteurs politiques et sociaux. Elle recommande en ce sens de mettre à contribution les conférences régionales des élus et d'instituer des commissions forestières régionales. Il est également prévu que les instances régionales s'approprient les plans régionaux de développement forestier, les projets de sylviculture intensive et ceux de forêt habitée. L'histoire des deux derniers siècles nous enseigne que la gestion du patrimoine forestier a longtemps échappé aux gouvernements régionaux, et cela au profit des compagnies et de l'État (Blais, R. et Chiasson G., septembre 2005). Ce n'est que récemment que certains acteurs de la société civile oeuvrant à l'échelle locale, ont pu prendre un rôle significatif dans la gestion forestière. La recommandation faite par la Commission Coulombe à l'effet de donner un pouvoir décisionnel plus important

aux acteurs sociaux régionaux, quant à la mise en valeur des forêts, s'inscrivait déjà dans l'évolution récente des modes de gestion forestiers au Québec.

Selon Desrochers P. (2002), les problèmes à la source de l'insatisfaction populaire observée au Québec, tiennent en partie de la tenure publique d'une bonne partie du territoire forestier et des grandes règles qui régissent son exploitation. L'auteur recourt à une théorie; la tragédie de l'accès libre (Tragedy of the Commons) pour illustrer comment le libre accès à une ressource comportant une valeur marchande, conduit inévitablement à sa destruction. L'illustration classique est celle d'un champ offert en pâturage à tous les bergers d'une localité. Inévitablement, chacun a intérêt à accroître la taille de son troupeau car autrement, ses concurrents n'y manqueront pas. Le processus conduit toutefois inmanquablement à la destruction par surexploitation du pâturage. La privatisation est donc amenée comme l'une des avenues pour éviter une telle tragédie. Pour soutenir son propos, l'auteur cite en exemple plusieurs pays dont les modes de tenure diffèrent.

La forêt de tenure privée comparativement à celle publique, comporte effectivement certains avantages. Notamment, les propriétaires de petites propriétés privées connaissent généralement leurs boisés plus en détails qu'un bénéficiaire de droits en regard du territoire qu'il exploite. Il est donc plus en mesure d'en faire une exploitation optimale durable. La forêt publique pose

certains défis. Les inventaires s'effectuent encore pour la plupart, à partir d'une interprétation de photos aériennes. Le résultat comporte des imprécisions et une certaine marge d'erreur (Ouimet L., janvier 2004). Il importe d'améliorer les méthodes actuelles notamment en croisant diverses sources d'informations relatives au terrain et demeurer prudent dans l'évaluation des résultats.

En trame de fond de la mouvance sociale pour rendre la gestion forestière plus démocratique et concilier les multiples usages de la forêt, la grande industrie s'apprête à faire face à une réduction majeure de l'activité économique à l'échelle mondiale. Déjà, on appréhende la perte de millions d'emplois à travers le monde. Cette appréhension repose sur l'introduction de nouvelles restrictions et la diminution des approvisionnements découlant d'une redéfinition de la vision des grands acteurs de l'industrie, pour s'arrimer aux impératifs qu'impose la mise en œuvre du développement durable. En effet, prise au centre du débat sur la mondialisation, bon nombre d'entreprises du secteur forestier dans plusieurs pays cherchent désormais à maintenir une rentabilité économique tout en assurant la pérennité de la forêt et la justice sociale (Organisation internationale du travail, septembre 2001). Pour faire face à un tel défi, l'industrie forestière a mis en œuvre un ensemble de mesures innovantes afin d'opérationnaliser ce concept abstrait de durabilité à travers les méthodes de production. Ainsi, l'industrie n'exploite plus une forêt mais en fait la gestion. Elle ne s'adonne plus seulement à la recherche du profit mais prend acte des besoins manifestés localement et de l'intérêt public.

Pour rendre officielle sa nouvelle approche, l'industrie a maintenant recours à des labels indépendants de qualité apparus au cours des dernières années et dont plusieurs organismes font maintenant la promotion. Parmi eux, on retrouve les acheteurs de produits forestiers, les organisations non gouvernementales dédiés à la protection de l'environnement, les syndicats et par les acteurs de l'industrie eux-mêmes.

1.1.2. La coupe totale comme enjeu de positionnement

Selon J. C. Bliss (2000), il apparaît trois grandes caractéristiques distinctes entre elles, de l'opposition populaire aux coupes totales. Premièrement, cette opposition est largement acceptée et bien avant tout autre opposition possible envers quelque autre type de traitement pratiqué sur la forêt, elle fut le détonateur de la critique populaire à l'endroit des pratiques forestières en général. Un sondage a été mené au début des années 1990, dans le moyen-sud américain, afin de démontrer que les propriétaires de lots forestiers adoptaient une position différente de l'opinion publique envers la coupe totale. Contre toute attente, l'étude est venue infirmer l'hypothèse de départ. D'autres sondages ont été produits dans différentes régions des États-Unis et les résultats se sont révélés similaires.

Ces résultats ont conduit l'auteur de l'étude citée en exemple, à se poser la question suivante : « Pourquoi une telle opposition est-elle aussi répandue au sein de la population américaine ? » L'auteur de l'étude soumet en réponse à cette question, sa deuxième caractéristique : L'opposition populaire à la coupe totale est profondément ancrée chez ceux qui la manifestent. Des études de nature sociale ont démontré que les Américains voyaient dans la coupe totale, une offense à l'esthétisme des forêts. D'ailleurs, on note que les valeurs d'ordre esthétique sont derrière les principales sources d'objection à la coupe totale. Cette objection prend naissance d'abord chez les utilisateurs passifs et les simples passants. Les utilisateurs plus actifs abondent dans le même sens, surtout en ce qui les concerne, en raison de l'image négative qui est véhiculée.

Enfin, l'auteur attire notre attention sur une troisième caractéristique; soit la grande diversité de situations associées à la coupe totale. À cet effet, l'auteur souligne que dans le moyen-sud américain, plusieurs personnes confondent la coupe totale et la déforestation. Dans les représentations populaires, les individus ont également tendance à associer la coupe totale et la conversion d'un peuplement naturel en plantation. Plus encore, l'opinion publique attribue généralement à la coupe totale une longue liste de problèmes environnementaux tels que l'érosion des sols, les glissements de terrains, la perte de la biodiversité et la détérioration de la qualité de l'eau. Enfin, celle-ci estime généralement que la coupe totale est un acte irresponsable et d'exploitation à outrance.

Aucun traitement autre que la coupe totale n'a soulevé autant de colère et de protestation de la part du public (Bliss J. C., 2000). Selon l'auteur, l'avenir de ce type de coupe reposerait davantage sur une justification sociale que sur une justification d'ordre écologique ou technique. Le débat s'engage avant tout sur des questions liées aux *représentations sociales et culturelles*, aux valeurs culturelles et à la confiance du public envers les intervenants. L'adhésion à des éléments de représentations ne repose pas seulement sur une démonstration rationnelle et factuelle mais aussi sur l'intuition et sur des aspects d'ordre cognitif. Parce que le premier contact de l'être humain à la réalité s'effectue généralement par le biais des perceptions, ces dernières revêtent une grande importance et elles influencent notamment l'élaboration des politiques (Bliss J. C., 2000).

L'image de la coupe totale est fort probablement intervenue en tant que facteur d'objectivation. Il se trouve en effet dans un tel mécanisme, un processus par lequel une *représentation sociale* préalablement ancrée dans la société trouve sa forme concrète et palpable notamment à travers de telles images (Moliner P., 2001). Ce processus consiste en la transcription d'un savoir objectif dans un langage commun et partagé; qui donne alors l'illusion de vérité (Gendron C. et Dumas B., 1999). Ainsi, pour la société soutenant la représentation d'une forêt mal menée, la coupe totale devient le reflet de la réalité environnante, une construction culturelle qui a collectivement acquis la qualité de réalité.

1.1.3. La position des acteurs économiques

En outre, l'opposition populaire à la coupe totale, tel qu'il est question plus haut, serait symptomatique d'une aliénation de la forêt à la population (Bliss J. C., 2000). Fondamentalement, la coupe totale est l'image emblématique du modèle utilitariste entretenu par l'industriel forestier. Relativement à ce modèle, la forêt de nos ancêtres constituait un bassin important de matière ligneuse destinée à une transformation la plus judicieuse et la plus économiquement profitable pour la collectivité. Traditionnellement, l'opinion publique associait la forêt à un puits ou à un gisement de ressources, et le lieu exclusif des professionnels habiletés à poser les gestes les plus profitables à l'industrie comme à la société. Le simple citoyen n'avait aucun rôle à jouer dans ce modèle. Aujourd'hui, le public manifeste le rejet de ce modèle traditionnel maintenant associé à l'image de la coupe totale, emblème d'un utilitarisme révolu. D'autre part, en ce qui a trait à l'aliénation de la forêt à la société, n'est-il pas dans l'ordre des choses que les phénomènes sociaux interagissent avec les actions de l'État et de l'industrie, dans un rapport conflictuel ?

1.1.4. L'évolution de la pensée instrumentale à l'égard de la forêt

Historiquement, l'industrie forestière, comme instrument de soutien à l'économie, a pris place dans un contexte idéologique qui admettait un certain nombre de représentations empreintes de la pensée progressiste (Drengson A. R. et MacDonald-Taylor D., 1997). Notamment, ces représentations décrivaient la forêt comme une ressource disponible pour satisfaire certains besoins matériels de l'être humain. Également, la croyance populaire véhiculait l'idée que la ressource était illimitée, que l'économie devait continuer de croître et que toutes ressources étaient substituables entre elles. On croyait également qu'on atteignait l'efficacité dans la production de masse, que le processus de croissance économique passait par une destruction créative¹, que l'avenir était de valeur moindre par rapport au présent et que les experts pouvaient modéliser l'économie (Homer-Dixon T., 2002).

À la fin du 19^e siècle, la révolution industrielle contribua à la mise en place des conditions sociopolitiques devant permettre quelques décennies plus tard, à l'exploitation des ressources de s'opérer dans un cadre normatif fortement marqué par une vision technocentrique, à travers une rationalité instrumentale. Cette révolution marqua un rapprochement important entre la science et la technique. Dans un rapport de pouvoir conjoncturel particulier sur la nature, les capitalistes et

¹ Fondement de la théorie de la croissance de Schumpeter.

les industriels ont pris le contrôle de la rationalisation de l'exploitation des ressources naturelles (Gendron C. et Dumas B., 1999). Bien que les *représentations sociales et culturelles* face aux pratiques forestières aient évolué, elles persistent à alimenter l'opinion publique et à soutenir l'*action sociale*. Ces représentations connaissent toutefois un retour à une rationalité davantage subjective qu'instrumentale.

1.1.5. Conclusion de la section

La forêt croît et les peuplements qui la composent, évoluent naturellement sans l'intervention humaine. Historiquement, l'homme en a fait une ressource exploitable. Aussi, il a appris à l'aménager pour qu'elle produise de la matière ligneuse en quantité et en qualité. Jusqu'à une époque encore récente, une vision technocentrique de la forêt en a déterminé les usages et la manière de se la représentée.

Au début des années 1970, les moyens techniques d'extraction et de transformation de la ressource avaient atteint une telle efficacité qu'il était devenu techniquement possible d'exploiter la forêt au-delà de sa capacité à se régénérer. Des lors, se pose la question du rendement soutenu à savoir quel volume il est possible de récolter de façon durable. Cette question et bien d'autres plus larges

relatives à l'environnement et à la viabilité des communautés qui en dépendent, se posent à une époque marquée par une vision collective au fondement du concept actuel de développement durable.

Depuis la même époque, on observe également l'envahissement du champ de la foresterie par la population et divers groupes d'intérêts. Désormais, les décisions et les orientations ne reposent plus seulement sur une justification technique élaborée par des experts mais également sur des choix formulés dans la démocratie. Dans ce contexte d'ouverture d'un *espace public* sur la forêt en tant que bien collectif, la coupe totale est devenue une image emblématique très fortement associée à un modèle de foresterie révolu.

1.2. L'environnement socioculturel et l'indiscussion sur le *bien commun*

Le phénomène d'opinion est d'abord et avant tout un phénomène social. Tocqueville disait en ce sens que l'opinion publique se révèle peu fiable sur le court terme car elle manque de distance et tend à soutenir des intérêts souvent particuliers. Sur le long terme toutefois, elle sélectionne plutôt les idées des plus favorables au *bien commun* (Boudon R., dans l'ouvrage sous la direction de Boudon R. Demeulenaere P. et Viale R., 2001).

Le fait de communiquer ou d'interagir repose sur des motifs guidés par l'influence d'agents sociaux tels que les leaders ou les guides d'opinion (Lazarsfeld d'après Rouquette M.-L., 1998) qui, par le truchement des médias de masse, contribuent à la formation du patrimoine culturel (Moles A., 1986). Par le langage qu'il utilise, même celui se disant asocial manifeste un comportement socialisé. La socialisation constitue en ce sens un processus par lequel un individu acquiert, tout au long de sa vie, des éléments d'ordre culturel et les intègre à sa réalité personnelle (Fortier C., 1997). Des auteurs disent en ce sens que l'individu est en apprentissage constant. Il adopte des façons de faire, de penser et d'agir en fonction des réalités de son environnement. Les tenants de l'école de Durkheim disent également qu'il est soumis à des déterminismes divers : soit les pressions venant de l'infrastructure et de l'histoire, de l'inconscient, des passions et de la conscience collective (Dieu A.-M., 1999). La communication, en tant que mode d'action sociale, est soumise à un ensemble de déterminismes particuliers et à des modalités particulières. La littérature désigne cinq de ces dernières : soient les modalités informatives, de positionnement, mobilisatrices, relationnelles et référentielles ou normatives (Mucchielli A., 1991). De manière plus explicite et selon l'idée que la communication soit un acte de positionnement social, l'acte de communication répond à la finalité première de l'expression de son identité personnelle.

D'ailleurs, tel que soutenu dans l'esprit du déterminisme social, « les individus sont nécessairement influencés par la société dans laquelle ils évoluent » (Fortier C., 1997 : 21). Ils sont influencés dans leur interaction avec autrui et influencés par les connaissances qu'ils ont des autres (Rocher G., 1992). Dans ce contexte les *représentations sociales et culturelles* réfèrent à des modèles et à des images fort présents dans « son groupe social ».

Les *représentations sociales et culturelles* deviennent en quelque sorte un *espace potentiel* (Winnicott D. W., 1988), une puissance latente qui émane du désir, de la convoitise; un désir suscité par l'interdit, par le sevrage. La privation, la distanciation, la séparation d'un objet enclenche un processus par lequel cet objet acquiert de la valeur mais transpose également sa réalité dans l'imaginaire. Dès lors, l'expérience vécue *erlebnis* correspond à l'expérience des images issues de « mon groupe social ».

Autrement, dans l'esprit de l'interactionnisme, les individus seraient à la fois libres d'agir et de penser. Ils seraient également indépendants de leur environnement social. Voilà deux réalités en interaction à travers lesquelles l'individu se construit dans son unicité et dans sa dimension d'être socialisé. Cette dimension socialisée de l'individu repose enfin sur des dispositions acquises de manière durable et donnant corps à *l'habitus* (Bourdieu, selon Accardo A. et Corcuff P., 1986).

1.2.1. Critique théorique du positionnement des acteurs

La notion d'idéal-type de Max Weber offre une approche permettant d'aborder les courants idéologiques selon la logique qu'ils sous-tendent. En ce sens, la littérature distingue l'action traditionnelle, l'action affective, l'action rationnelle en valeur et l'action rationnelle en finalité (Fortier C., 1997). De surcroît, la science retient que la position sociale induit une théorie donnée sur le réel dans l'esprit des acteurs en cause (Boudon R., dans l'ouvrage sous la direction de Boudon R. Demeulenaere P. et Viale R., 2001). Ce phénomène réfère à ce que Boudon appelle « l'effet de position ». Dans la littérature, on dit de l'époque moderne qu'elle est marquée par une différenciation de plus en plus importante des champs culturels entre eux (Dieu A.-M., 1999). Max Weber avait déjà remarqué un clivage entre les champs scientifique, moral et esthétique. À cette différenciation des champs culturels, se superpose une différenciation des champs sociaux (politique, économique, juridique, etc.). Cette différenciation multi plan n'est pas sans accroître l'effet de position sociale dont il est question plus haut.

D'autres phénomènes interviennent dans le choix d'une logique directrice. Par exemple, il est admis d'adhérer à une théorie plus qu'à une autre, pour des raisons axiologiques plutôt que cognitives. La théorie de la dépendance économique et de l'assujettissement des pays d'Amérique latine envers les États-Unis est un excellent exemple en ce sens. Bien que d'autres théories tendent à

expliquer le phénomène de sous-développement dont souffrent ces pays dits périphériques, l'opinion populaire tend généralement à accorder une plus grande attention à l'explication reposant sur l'inégalité des conditions régissant un système d'échanges transnational plutôt qu'à une autre, reposant sur la déficience des structures politiques et institutionnelles des pays sous-développés. Outre les effets de position et axiologiques, la littérature traite des effets dits de Scheler, désignés par ce dernier comme des phénomènes de ressentiment qu'éprouve l'acteur envers l'objet qu'il évalue, et enfin, les effets combinés.

En général, les phénomènes sociologiques dépendent des diverses configurations de groupes et de personnes, des interrelations qu'ils entretiennent entre eux et avec leur environnement. L'évolution de la société québécoise au cours du dernier siècle, qui est passée d'une économie de subsistance à une économie de production, donne à reconnaître que les acteurs ont fort probablement acquis une capacité plus grande à se définir dans leur propre statut social. Ils bénéficient notamment d'un meilleur accès à l'instruction, et donc à l'ensemble des emplois et des professions qu'offre le marché du travail. En outre, en comparaison avec les sociétés traditionnelles, les personnes issues des sociétés industrielles bénéficieraient d'un statut acquis. Celles-ci profiteraient donc d'une capacité accrue à améliorer leur statut social (Rocher G., 1992).

Bien qu'il apparait certaines différences aux plans des valeurs et des perceptions selon la classe sociodémographique à laquelle appartient un individu, il n'est évidemment pas admis de conclure à un lien causal direct entre le fait d'appartenir à une telle classe et celui de présenter un comportement social donné. Toutefois, chaque individu et chaque groupe est appelé à jouer un rôle, à occuper une place (Fortier C., 1997), à jouir ou à souffrir d'un certain nombre de conditions et à révéler un comportement donné, selon l'environnement communautaire et physique dans lequel il s'intègre. À titre d'exemple, des auteurs estiment que les hommes et les femmes soutiennent des opinions, des attitudes et des valeurs différentes et que ces différences, basées sur le sexe, ne reposent pas seulement sur des aspects biologiques propres à chacun mais sur des conditions culturelles émanant de leur environnement. Parmi ces conditions, il y a le rôle que l'on attribue à chacun d'eux (Eisler A. D., Eisler H. et Yoshida M., 2002).

Plus encore, en ce qui a trait à l'*habitus*, les individus adopteraient des schèmes de pensée et d'action qui porteraient en quelque sorte le sceau de leur positionnement social en regard de critères sociaux, économiques et culturels (Fortier C., 1997). C'est ainsi qu'on observe certains clichés comme chez les groupes d'étudiants par exemple, où l'appartenance à un groupe commande par voie d'influence, des habitudes vestimentaires données, comportementales, alimentaires et autres. Dans un même ordre d'idées, les individus d'origine et de classe sociale communes parviennent à penser et à agir de la même façon sans

devoir pour autant se consulter. Bien entendu, il peut résider des distorsions, des dissonances par rapport au cliché. *L'habitus* se présente comme un système de dispositions à agir, à percevoir, à sentir et à penser d'une certaine façon (Bourdieu, selon Accardo A. et Corcuff P., 1986). Plus encore, ces dispositions à agir seraient « le résultat de l'incorporation personnelle de structures sociales objectives. Le façonnement de *l'habitus* se fait en fonction des capitaux possédés » (Dieu A.-M., 1999 : 32).

Dans la tradition pure du déterminisme social, Émile Durkheim aborde l'individu comme un être essentiellement soumis à de multiples pressions qui le contraignent et l'orientent dans son comportement. Dès lors, on doit entrevoir une prédisposition à l'action qui échappe au libre arbitre; une prédisposition fondée notamment sur des facteurs situationnels, patrimoniaux et autres. Autrement, l'« individualisme méthodologique » que présente R. Boudon, tente de comprendre les comportements selon les motivations intérieures du sujet (individu ou groupe) (Campeau R., Sirois M., Rheault É. et Dufort N., 1998) et reconnaît que ce dernier agit selon une rationalité qui lui est propre, authentique, tout en demeurant accessible à la compréhension d'observateurs externes. Par leur prégnance, certaines situations typées rendent évidente l'effectivité de phénomènes marqués de déterminisme. À titre d'exemple, citons les groupes syndicaux qui usent de moyens de pression en vue d'obtenir de meilleures conditions de travail. Les individus composant ces groupes et les groupes eux-mêmes agissent dans la

poursuite d'intérêts personnels, mais surtout, réagissent parfois de manière proactive aux attentes manifestes et latentes de la société à leur endroit. Il arrive autrement, des situations plus confuses où les comportements deviennent inattendus; des situations que certains ne parviennent à expliquer que par le libre arbitre du sujet.

1.2.2. L'importance théorique d'ouverture d'un espace social – La notion d'expérience et de citoyenneté active

La théorie des champs sociaux définit l'espace social comme un « système organisé de positions spécifiques se définissant les unes par rapport aux autres, dans et par leurs oppositions mêmes » (Tafari E. et Bellon S., ouvrage sous la direction de Moliner P., 2001 : 163). Inspirés de la cybernétique, les travaux de Parsons établissent une hiérarchie des sous-systèmes reposant sur le contexte de l'action. Parsons distingue en ce sens le sous-système social composé par l'économie, celui politique, la communauté sociétale et la socialisation culturelle (Rocher G., 1992). Pour Habermas, l'espace social offre une vue dualiste du monde moderne. On y retrouve les institutions sociales objectivées (administration, économie, médecine institutionnalisée, etc.) et le *monde vécu* soit le lieu des relations familiales et spontanées (Rocher G., 1992), (Dieu A.-M., 1999). Ces deux

composantes de la vue dualiste d'Habermas réfèrent chacune à des formes de rationalité dites indépendantes et irréductibles à une rationalité commune. D'une part, les institutions économiques et étatiques respectent une rationalité instrumentale et d'autre part, le *monde vécu* fonctionnerait selon les rationalités pratique et esthétique. Du point de vue d'Habermas, le système et le *monde vécu* se trouveraient disjoints², et le premier tendrait à coloniser le deuxième. L'émergence d'une véritable citoyenneté s'en trouverait par le fait même réduite.

Les positions sociales, telles qu'abordées plus haut, se définissent par la jonction de deux axes donnés par le capital économique mis à la disposition de chacun et le capital culturel qui détermine le niveau de compétence (Tafani E. et Bellon S., ouvrage sous la direction de Moliner P., 2001). S'ajoute également le capital social et le capital symbolique. Les capitaux économiques, sociaux, culturels et symboliques rejoignent la typologie de C. Widmer, laquelle distingue les incitants matériels, sociaux, développementaux et idéologiques (Dieu A.-M., 1999).

Pour sa part, le capital symbolique n'apparaîtrait que sous la forme de l'autorité, conférée à un agent qui posséderait les trois autres types de capitaux (Bourdieu, selon Accardo A. et Corcuff P., 1986) et donnerait lieu à un espace de prise de position subordonné à l'espace social. Le principe d'homologation élaboré

² Processus par lequel la modernisation du social s'accompagnerait d'une autonomisation croissante de la logique du système par rapport à celle du *monde vécu*.

par Bourdieu (1979) présente les fondements théoriques de cette correspondance de la structure sociale de référence et des structures cognitives. Tel que soulevé par Guy Rocher (1969), ce principe s'explique également à travers la dynamique des phénomènes sociologiques découlant des relations d'autorité.

1.2.3. L'espace public comme lieu de communication et d'échange d'opinions

Depuis l'entrée en force de la sphère publique bourgeoise³ (Habermas J., 1993), Les arguments rationnels construits et soutenus par le biais de processus sociaux ont acquis une véritable qualité de vision du réel, condition essentielle de la pratique démocratique (Tocqueville selon Rouquette M.L., 1998). D'ailleurs, cette forme d'appropriation des arguments objectivés à partir de processus sociaux a alimenté un certain nombre d'approches liées au domaine des communications politiques. Parmi les principales approches, au sein de la communauté scientifique, on retient le behaviorisme et l'individualisme méthodologique, le systémisme, le fonctionnalisme, la recherche critique, l'École de Francfort, le courant critique culturel, l'économie politique et la sociologie des organisations. La communication politique se définirait comme « l'étude de l'espace public où s'exercent les dynamiques de pouvoir sous toutes leurs formes » (Gingras A.-M.,

³ C'est précisément de l'usage public du raisonnement revendiqué par la bourgeoisie à l'époque moderne dont il est question, selon Habermas.

1997). Cette vision du réel, reposant sur l'expression de la subjectivité (Flament C. et Rouquette M.-L., 2003) se démarque de l'autocratie, cette dernière étant fondée sur la recherche de ce qui est juste par les seules instances en position d'autorité.

La compréhension des facteurs régissant les rapports sociaux relève tantôt de l'économie (Adam Smith), tantôt des relations de pouvoir (Marx) et d'autorité (Weber). Sous un angle de vue différent, les communications exercent une influence majeure du fait qu'elles jouent un rôle d'« instance de transmission, d'élaboration et de transformation de la pensée sociale » (Rouquette M.L., 1998 : 6). De quoi est faite la modernité de l'opinion ? Elle est faite de technologies, d'outils matériels et de réseaux, certes, mais cette modernité est également constituée d'un *espace public* démocratique (Habermas J., 1983). Sommairement, le nombre de personnes qui peuvent prendre part aux réseaux de communication et la vitesse de circulation de l'information constituent les principales caractéristiques de la modernité des communications sociales.

On définit l'*espace public* comme un lieu qui permet à des personnes privées d'échanger (Habermas J., 1983). Celui-ci permet de rendre publiques les diverses prises de position. Il offre également une interface entre le système social et les savoirs produits socialement. Désormais, l'*espace public* n'est plus exclusivement réservé aux élites intellectuelles, mais s'étend à l'ensemble des acteurs investis d'une quelconque forme d'autorité (religieuse, économique, politique). Afin de

valider leur pouvoir, ces acteurs ont recours à l'opinion; l'ensemble de la société civile bénéficie alors d'instruments médiatiques de formes diverses.

La modernité, marquée notamment par un élargissement de l'*espace public* à la société civile, rend maintenant possible une réelle mise en œuvre de la théorie de l'*agir communicationnel* (Thériault J. Y., 1991). Cette nouvelle forme d'agir social qu'Habermas établit en perspective par rapport à d'autres formes d'agir (téléologique, régulé par des normes et dramaturgique) ouvre la voie à la montée d'une nouvelle rationalité dite communicationnelle. Cette modalité d'action « correspond à des relations interpersonnelles au sein desquelles les individus cherchent à coordonner consensuellement leurs comportements et leurs plans d'action, indépendamment de certaines finalités ou normes préétablies. Dans cette forme d'agir, le langage prend une place centrale » (Beitone A. et al., 2002, p. 63).

1.2.3.1. Les modes communicationnels

La communication dispose d'une vaste gamme de modes par lesquels elle se concrétise. La forme du message, la narration et le médium ne sont que quelques-uns des multiples aspects qui viennent préciser le type de message véhiculé. Ces spécificités révèlent l'état d'esprit de l'émetteur, son intention et le contexte dans lequel le texte est produit. Elles orientent également le message. Par exemple, le

message écrit diffère du discours oral. En outre, lorsqu'on écrit, on structure, on reformule, on révisé. Ce qui est écrit peut toujours être changé alors que des paroles ne peuvent être corrigées une fois dites.

D'une part, les modes communicationnels révèlent l'intention des locuteurs. En ce sens, Habermas distingue les agirs téléologique, régulé par des normes, dramaturgique et communicationnel. Le rapport de contingence entre le sens de ce qui est dit et l'usage qu'on peut en retenir en regard de certaines fins, offre un indicateur qui permet une reconnaissance préalable de l'une ou l'autre de ces diverses formes d'agir (Miguelez R., 1991). Le langage demeure insensible aux formes d'articulation du message auquel il donne existence, sauf de manière ponctuelle, dans les usages instrumentaux du discours auxquels il se livre. Selon la place occupée dans les réseaux de communications, on peut observer des distinctions ou des différenciations sociales, voire des clivages entre des classes sociales. F. Ascher réfèrera aux conglomérats sociaux définis selon leurs positions dans les communications (Ascher F. et al., 1998).

Parmi les facteurs de différenciation socioculturelle, plusieurs chercheurs distinguent les facteurs intrinsèques à chaque individu (sexe, âge, race, etc.) et les facteurs externes (nationalité, langue, emploi, etc.). Parce qu'il fut anthropisé (Lamy M., 2001), l'environnement humain constitue non seulement un ensemble de ces facteurs, mais également lui-même un facteur important de différenciation.

Le vêtement, qui offre d'abord une couche de protection contre les agents externes, permet aussi aux individus d'affirmer leur identité. À l'échelle du groupe, la maison offre une enveloppe écologique apte à protéger la famille. Au-delà de cette fonction primaire, la maison est un objet d'affirmation du statut social et parfois même, d'une idéologie (la maison écologique par exemple).

La notion de territorialité (École de Palo Alto) regroupe également un certain nombre de concepts et de facteurs. La « bulle » qui représente l'espace personnel et la dimension cachée (E. Hall), induit une distance sociophysique acceptable entre les individus. À ce propos, des auteurs disent de l'espace interindividuel qu'il varie selon de nombreux paramètres dont l'âge, le sexe et la personnalité (Rocher G., 1992). Également quatre types de distances se distinguent entre elles : soient la distance intime, la distance personnelle, la distance sociale et la distance publique. Sur une échelle plus grande, la densité des individus sur un espace donné engendre des effets biologiques, mais également socioculturels. En ce sens, se distinguent entre elles « densité physique » et « densité vécue ».

1.2.4. Conclusion de la section

La modernité offre les conditions propices à l'ouverture d'un *espace public* de délibérations sur des sujets d'intérêt public. Elle offre également les conditions

favorables à l'émergence d'un mode d'agir dont la finalité s'inscrit essentiellement dans la recherche d'une compréhension commune des sujets partagés. Parmi ces conditions, notons l'instruction qui est devenue plus accessible à tous et l'amélioration des moyens de communication et celle des médias de masse. Or, la modernité est également marquée par une différenciation accrue des champs culturels entre eux. Certains écarts idéologiques deviennent plus perceptibles. L'agir communicationnel s'inscrit dans une rationalité dite communicationnelle ou les individus en tant que personnes privées, poursuivent l'atteinte d'un accord consensuel.

1.3. Anatomie des structures idéologiques

Les idéologies se présentent comme des superstructures essentiellement composées de valeurs, de normes, de croyances générales et de *thématas* (Flament C. et Rouquette M.-L., 2003). Elles se déploient également à travers plusieurs niveaux d'intégration que sont, dans un ordre hiérarchique, l'opinion, l'attitude, la *représentation sociale* et l'idéologie (Rouquette M.-L., 1998). Inversement, la variabilité intra et interindividuelle augmente du niveau de l'idéologie vers celui de l'opinion. Les structures d'idées se construisent en général sur la base d'antagonismes (Bourdieu, selon Accardo A. et Corcuff P., 1986), parce qu'à toute

position correspond une contre-position. Autrement, les idées et les actions se fondent dans l'univers de l'acquis, du reçu, du principe, de tout ce qui va de soi.

En ce qui concerne l'attachement des valeurs aux aspects normatifs, on distingue les fondements de l'action qui réfèrent aux conséquences et ceux qui réfèrent aux règles. En ce qui a trait au rôle d'encadrement normatif de l'action reconnu aux valeurs, il devient à propos d'établir un parallèle entre les catégories de valeurs, tel que présenté par M. Blais (1983), et les aspects normatifs qui en découlent. La norme crée le lien entre un résultat recherché et les règles présumées aptes à assurer l'atteinte du résultat attendu. Pour sa part, la *représentation sociale* occupe un degré d'agencement de cognitions où que l'on distingue les éléments selon qu'ils proviennent de normes ou d'attitudes (Gaffié B. et Marchand P., dans l'ouvrage sous la direction de P. Moliner, 2001). La *représentation sociale* fonde ces dernières qui lui demeurent subordonnées (Flament C. et Rouquette M.-L., 2003). Celle-ci devient à son tour subordonnée à l'idéologie. Cette dernière offre un réceptacle aux *représentations sociales et culturelles*, leur permettant d'intégrer les différents discours sociaux (Gaffié B et Marchand P., dans l'ouvrage sous la direction de P. Moliner, 2001). Selon leur niveau d'agencement, l'idéologie, la *représentation sociale* et l'attitude offrent des degrés d'opérationnalisation (mise en œuvre des valeurs et de leurs représentations) différents entre eux.

1.3.1. La représentation sociale et culturelle

La *représentation sociale* est un mode de structuration mentale des savoirs. Elle se construit et se diffuse dans la société démocratique, dans un enchaînement de moyens de communication. Le rapport que l'homme entretient à son environnement social et par lequel il se fonde une opinion est essentiellement de nature cognitive (O'Riordan T., 1981). À cet effet, on décrit les *représentations sociales et culturelles* comme des « ensembles de connaissances, attestées ou illusives, relatives à l'environnement des individus » (Moliner P., 2001 : 8). En outre, on dit que les croyances liées aux expériences personnelles obtiennent une valeur accrue, en ce sens qu'elles offrent à l'individu un cadre de référence lui permettant d'appréhender la réalité (Mugny G., Quiamzade A. et Tafani E., dans l'ouvrage sous la direction de P. Moliner, 2001). De manière plus spécifique, les *représentations sociales* se définissent comme des « formations cognitives socialement produites, et par la suite socialement différenciées » (Flament C. et Rouquette M.-L., 2003 : 13). La dimension sociale des représentations prend une grande importance, en ce sens que ces dernières sont autrement, que le fait d'un seul individu. On distingue deux conditions d'existence d'un objet de *représentation sociale*; l'objet doit assurer une fonction de concept pour la plupart des individus et constituer une référence répétée au sein des communications

inhérentes à une unité sociale (Tyrlík P. et Macek M., 2002). Les individus, pour leur part, ne font qu'adhérer à ces formations déjà produites.

Les *représentations sociales et culturelles* se construisent à travers de multiples processus que la sociologie peut aider à mettre en relief. Elles naissent notamment des inégalités et des luttes entre les classes auxquelles ces dernières donnent lieu (Marx, Touraine), des luttes de pouvoir (Crozier M. et Friedberg E., 1981) ou simplement en vue d'affirmer une position sociale (Bourdieu). Les tenants de l'école de Durkheim soutiennent que les *représentations sociales et culturelles* font partie des phénomènes sociaux dont la symbolique échappe à la volonté consciente des individus. Ceci rejoint la notion de fait social et celle de *représentations sociales et culturelles* en tant que systèmes de contraintes (E. Durkheim), ou en tant que phénomènes d'agrégation des idées compatibles entre elles (Behaviorisme) (Boudon R., dans l'ouvrage sous la direction de Boudon R. Demeulenaere P. et Viale R., 2001), selon les métaphores du spectateur impartial et celle de la main invisible (Adam Smith) (Boudon R., dans l'ouvrage sous la direction de Boudon R. Demeulenaere P. et Viale R., 2001) et l'*habitus* (Bourdieu) (Accardo A. et Corcuff, P., 1986), voir *habitus* d'autocontrôle par exemple (N. Elias). Pour d'autres, l'acteur disposerait d'une certaine emprise sur son destin selon la notion du *champ d'action* (Crozier M. et Friedberg E., 1981) et sur les processus auxquels il prend part.

L'homme construit sa réalité du monde par le primat de la représentation (Gendron C. et Dumas B., 1999). Selon les mêmes auteurs, cette construction virtuelle consiste en un exercice de subjectivation. La *représentation sociale* comme objet de sociologie, repose sur un processus par lequel toute société construit la réalité qu'elle éprouve afin de se l'approprier, de l'affronter, de la dominer ou de s'en accommoder (Flament C. et Rouquette M.-L., 2003). Les *représentations sociales* sont produites et engendrées de manière collective (Moscovici selon Moliner P., 1996), en évaluant ce qui est *sacré* hiératique.

La science constitue également un type de représentation. Toutefois, elle se distingue d'autres types de connaissances en ce qu'elle procède essentiellement de l'objectivation. À ce sujet, P. Moliner (2001) dit de la révolution scientifique du 17^e siècle, qu'elle a initié un changement majeur dans les modes de représentation à l'égard de la nature. Dès lors, notre rapport essentiellement symbolique et intellectuel à la nature initia une première phase de rationalisation par les mathématiques. Par le fait même, il offrit une nouvelle vision mécaniste du monde. Les deux types de représentations n'existent pas de manière mutuellement exclusive mais dans un lien de complémentarité où chacun parvient à confirmer son rôle.

La distinction entre le caractère social et culturel des représentations réside dans la nature des facteurs contextuels qui influencent le processus cognitif. Un

acteur adhère à un système d'idées selon le contexte immédiat qui le contraint à agir, mais également, il agit en fonction de ses origines, de son identité propre et ce, même en situation décontextualisée. Les conditions contextuelles permettent d'aboutir à une explication du caractère distinctif des *représentations sociales et culturelles* entre elles. Selon A. Mucchielli (1991), on doit distinguer contexte culturel général, subculturel, organisationnel, matériel-technologique, spatial, temporel, relationnel et dynamique.

1.3.1.1. De l'élaboration des opinions au renforcement des systèmes d'idées

Le processus cognitif ou de construction de la pensée, tel que le définit G. Rocher (1992), passe par l'expérience vécue du sujet. Il donne lieu à un vaste champ d'étude dans lequel il est possible d'expliquer le cheminement qu'emprunte un individu, lorsqu'il construit sa vision du réel. Les activités empiriques, voir pragmatiques des expériences individuelles, contribuent à la formation des concepts faisant office d'outils de connaissance par lesquels l'individu s'élabore sa propre échelle de valeurs, puis se responsabilise dans son rapport à son environnement humain.

Ainsi, on distingue quatre niveaux à travers lesquels l'individu développe sa science de la réalité, soit les niveaux empirique, intellectuel, rationnel et éthique; quatre niveaux qui viennent baliser autant d'étapes, ces dernières allant d'un état de simple spectateur impartial à celui d'acteur engagé (Angers P. et Bouchard C., 1990). Sur le plan collectif, la science reconnaît un cheminement similaire et les constructions qui en émanent forment ce que l'on appelle des *représentations sociales*. L'opinion publique fondée sur des repères socialement construits sert à l'appréciation, à l'expression de la certitude et relève par conséquent du jugement. Autrement, elle se fonde sur la croyance, le préjugé, la prévention (Champagne P., 1990). Le jugement ainsi forgé implique un certain engagement ou un passage à l'acte (Angers P. et Bouchard C., 1990). S'il n'est pas toujours manifesté, il demeure susceptible de colorer l'implication le cas échéant. Au plan des choix théoriques, c'est principalement cet aspect, qu'est la formation de l'opinion publique sur la base du jugement, qui retient notre attention.

Le processus cognitif qui intervient à l'échelle sociale comporte plusieurs similitudes avec son miroir qui, quant à lui, interviennent sur une base individuelle. L'expérimentation (L. Lavelle), l'exercice intellectuel, le jugement et la décision (Sanner M., 1999), interviennent autant au plan collectif qu'à celui de l'individu (Angers P. et Bouchard C., 1990). Des processus tels que l'ancrage des idées, l'objectivation, la communication, la cohésion et le débat demeurent, pour leur part, propres à la sociologie.

1.3.1.2. La construction des schèmes de pensée

Les *représentations sociales et culturelles* passent par des processus de construction et de renforcement. Les processus de construction des *représentations sociales et culturelles* s'élaborent à travers le schème des opérations de la conscience intentionnelle (Angers P. et Bouchard C., 1990). La *représentation sociale* pouvant se traduire par la réalité dans l'œil de l'observateur, cette réalité n'en demeure pas moins le reflet d'une connaissance préalablement acquise, d'une réalité transmise par voie de communication. D'ailleurs, tel que présenté par M. Sanner (1999), le miroir présente une excellente métaphore des processus de transmission des idées. L'auteur mentionne en ce sens que le reflet du miroir transmet à la fois l'image et les imperfections du transmetteur. Celui-ci comporte parfois des taches, parfois une déformation, parfois une teinte dans sa vitre. Certains peintres célèbres atteints de troubles de la vision, dont Monet par exemple, sont parvenus un peu à la manière de miroirs difformes, d'une vitre ternie, à transmettre une perception unique de la réalité. Le lecteur comprendra que ce qui est intéressant dans l'œuvre de tels artistes n'est pas seulement la toile mais le filtre utilisé pour la peindre. En outre, le miroir ne projette qu'une façade d'un objet à la fois, et en ce sens, le reflet de l'objet ne peut jamais être l'objet en propre.

Au cours du processus cognitif, le contact à la réalité précède une phase dite intellectuelle par laquelle on cherche à comprendre (Angers P. et Bouchard C., 1990). Chez l'individu, la phase empirique, qui constitue le point de départ sur le schème des opérations de la conscience intentionnelle fait appel à deux types de fonctions cognitives : soit les fonctions figuratives qui consistent à fournir une imitation de l'objet observé et les fonctions opératives dont le processus cognitif implique une transformation de l'objet observé ou à faire des liens à son environnement (Sanner M., 1999).

Ainsi, dans un premier temps, on détermine l'existence d'une réalité par l'expérience sensorielle (Lavelle L., 1921) et par la collecte des données. Par la suite et toujours selon Lavelle, on porte un regard critique sur cette réalité préalablement perçue puis on établit les liens entre les éléments issus de l'expérimentation et avec des idées de nature autre. On façonne la réalité à travers sa propre rationalité puis à partir de cette dernière, on produit une connaissance rationnelle à travers le jugement (Angers P. et Bouchard C., 1990). Pour Lavelle, le processus cognitif s'opère de manière conséquente aux échanges qui interviennent entre l'individu et son environnement (ce dernier étant lui-même constitué d'autres individus). Ainsi, celui qui éprouve son environnement au moyen des sens autres que la vue, parviendrait à mieux l'intégrer à l'ensemble de son expérience intérieure. Lavelle décrit les lieux d'acquisition des connaissances en employant les termes « monde musculaire » pour désigner l'expérience intérieure et « monde des

images » pour désigner les connaissances que l'être n'est pas tenu d'éprouver. Les connaissances sur un objet, celle qu'on éprouve et celle qu'on acquiert par la vue distante se conjuguent pour lui donner de la perspective. La conscience qui émerge du processus cognitif n'en demeure tout de même qu'une simple construction de l'esprit reposant sur la réflexivité (A. Giddens), sur l'*abstraction réfléchissante* qui émane de l'inconscient (Sanner M., 1999). Toutefois, s'il existe une dimension musculaire chez l'individu qui intervient dans le processus cognitif, et s'il se trouve une forte similitude mécaniste entre le processus propre à l'individu et celui d'ordre social, il doit possiblement se trouver un lieu de la connaissance culturelle éprouvée socialement. L'analogie du miroir réfléchissant de A. Giddens ne permet malheureusement pas d'aborder l'étude d'une telle possibilité.

Le jugement repose sur la connaissance rationnelle d'un objet et nécessite au préalable une connaissance empirique fondée sur l'expérience et une connaissance intellectuelle fondée sur la compréhension suffisante de l'objet. À titre d'exemple, le constat relatif à l'état des forêts à partir d'observations, relève de l'empirisme. Le fait qu'on reconnaisse une différence entre l'état actuel des forêts et celui qui prévalait autrefois, relève de la compréhension. Le fait qu'on attribue une telle différence à l'activité humaine ou à la nature relèverait dans l'ordre, de la connaissance rationnelle et enfin, on porte un jugement à savoir si l'état de nos connaissances sur la question est suffisant, crédible, digne qu'on y porte attention ou nécessite une analyse plus approfondie (Angers P. et Bouchard C., 1990). Sur le

schème des opérations de la conscience, le jugement marque un certain état de maturation dans lequel peut naître l'acte délibéré intentionnel et responsable. Il constitue l'acte qui, le premier, interroge sur les valeurs, et ces dernières sont soumises par la suite à la décision qui consiste, pour sa part, en un acte de connaissance responsable.

Dans la pensée, les connaissances empiriques, intellectuelles et rationnelles prennent des formes analogiques et numériques (Sanner M., 1999). Pour emprunter le langage technique des ingénieurs, la forme numérique impose une réduction de la forme analogique, une réduction du bruit, une réduction de la qualité au profit de la pureté. À l'inverse, toute tentative de recréer l'analogique à partir du numérique n'en demeure qu'une imitation pictographique. Entre autres, on transforme la connaissance dans une forme numérique lorsqu'on l'enchâsse dans des concepts socialement reçus. Le concept de classe sociale, par exemple, suggère un ensemble d'espaces collectifs cloisonnés et clairement définis. Les objets existent dans le monde physique, dans leurs formes les plus élaborées et les plus complexes. L'esprit ne peut leur donner plus de substance et, en revanche, il ne parvient à les maîtriser qu'à travers des formes de réductionnisme. La théorisation, par exemple, prend forme lorsque toutes les situations d'un ensemble donné répondent à des lois communes. Pour leur part, les rites institutionnels agissent en produisant des discontinuités sur des éléments présentant un continuum (Bourdieu, selon Accardo A. et Corcuff P., 1986).

1.3.1.3. De la conceptualisation à la représentation

La conceptualisation procède dans l'ordre, du général au particulier (Sanner M., 1999). Par exemple, on conceptualise l'objet « fleur » avant de conceptualiser l'objet « rose » ou l'objet « jonquille ». L'auteur donne l'exemple de la classe « rouler » à laquelle appartiennent les balles, les ballons et les billes. À partir de cette classe, on obtient une relation binaire d'équivalence de la forme $a-R-b$ (l'objet a roule comme l'objet b qui roule comme l'objet c ... qui roule comme lui-même). En ce qui a trait à l'élaboration des concepts, l'auteur dit du signifiant qu'il respecte une accommodation perceptuelle associée à ce qui constitue un prolongement dans l'imitation. Notamment, le développement de l'enfant offre un riche éventail d'exemples et de cas qui permettent de saisir le processus de conceptualisation. L'exemple du concept « rouler » fut, lui-même, tiré d'une étude sur l'apprentissage chez l'enfant.

Le concept à son état primitif offre une vue globale mais mal articulé (Sanner M., 1999). Il devient le point de départ d'un processus de structuration divergeant qu'est la pensée par complexe. Cette autre forme de structuration des idées provient de différentes sources. Le complexe associatif consiste en la création de sous-classes subordonnées à la classe générale. Le complexe en chaîne consiste à regrouper des objets selon des critères différents, qui donnent lieu à une série d'ensembles différents, mais sont reliés par les intersections produites par les

objets répondants à deux critères ou plus à la fois. Le complexe diffus consiste en la création de classes basées sur des critères diffus ou remplis de manière incomplète.

L'abstraction désigne la troisième phase de formation des concepts, où on en reconnaît les attributs essentiels (Sanner M., 1999). Il s'agit d'un processus de concrétisation qui va à la fois du général au particulier et du particulier au général.

1.3.1.4. Les processus de transmission des idées

On observe également, dans les processus de communication des idées, des courants qui prennent un mode analogique et d'autres qui empruntent un mode assimilable à une forme numérique (Sanner M., 1999). Le langage, par exemple, n'apporte guère plus qu'un mode de classement et d'agencement des objets de la communication. Il consiste en un mode de codification où chaque mot désigne un objet ou une catégorie d'objets pouvant répondre à une définition commune. L'intonation de la voix dans les échanges verbaux, l'intensité dans le regard et le contexte, font partie des facteurs qui alimentent la dimension analogique des communications.

1.3.1.5. L'architecture des *représentations sociales et culturelles*

On retrouve, dans la structure des *représentations sociales et culturelles*, des éléments dits *descriptifs* et d'autres *prescriptifs* (Bourgeat, dans l'ouvrage sous la direction de Garnier C. et Doise W., 2002). D'ailleurs, la relation étroite entre les *représentations sociales et culturelles* et les pratiques sociales a déjà été démontrée. Malgré le caractère prescriptif des *représentations sociales et culturelles*, ces dernières n'excèdent pas le stade de la connaissance rationnelle telle que décrite par P. Angers et C. Bouchard (1990). Bien qu'elles renferment plusieurs types d'éléments, dont les attitudes, nulle mention n'est faite à propos des comportements (Flament C. et Rouquette M.-L., 2003). En outre, les *représentations sociales et culturelles* deviennent des guides à l'action (Abric J.-C., 2003).

Relativement à l'architecture des *représentations sociales et culturelles*, et plus précisément à ses éléments constitutifs, on dit qu'ils ne peuvent être simplement énumérés et qu'ils ne sont d'ailleurs pas tous structurellement équivalents (Flament C. et Rouquette M.-L., 2003). La permanence et l'importance relative des éléments entre eux interviennent, tels des indicateurs de variabilité du caractère constitutif de ces éléments, dans une représentation ou dans une autre. La *représentation sociale* de la « qualité des forêts » par exemple, au cours de la

première moitié du vingtième siècle, renvoyait la majeure partie de la société à l'idée d'une « matière ligneuse ». Dès la fin de la deuxième grande guerre, l'élément « biodiversité » est venu prendre place dans les préoccupations sociales et a pour le moins, émergé au sein des multiples autres modes de représentation.

En outre, on reconnaît, de la *représentation sociale*, qu'elle dispose d'un système central qui assure la cohérence et la stabilité et un système périphérique dans lequel certains éléments peuvent se rapprocher du noyau, voir même y accéder (Flament C. et Rouquette M.-L., 2003). L'auteur dit alors qu'ils passent préalablement d'un état d'élément périphérique normal à un état suractivé. Bien que les éléments d'une représentation ne puissent être énumérés, l'auteur dit du noyau central qu'il comporte généralement de 2 à 6 éléments, dont certains sont prioritaires et d'autres adjoints. Pour reprendre l'exemple de la représentation « qualité des forêts », les éléments « résistance aux insectes et maladies » et « biodiversité » pourraient s'établir comme des constituants du noyau. Si l'on estime que la biodiversité assure la santé des forêts, l'élément « résistance aux insectes et maladies » qui dépend de la santé des forêts, devient élément adjoint à l'élément « biodiversité ».

1.3.2. Les systèmes idéologiques comme modèles inconscients dans les organisations

On définit l'idéologie classique comme un « système d'idées, d'attitudes, de croyances et de représentations formant un savoir organisé sur la société » (Gaffié B. et Marchand P., dans l'ouvrage sous la direction de P. Moliner, 2001 : 200), ou simplement comme un système global de représentations apte à orienter l'organisation et la progression d'une société (Fortier C., 1997). Les *représentations sociales et culturelles* forment également des systèmes d'idées, d'attitudes et de croyances (Flament C. et Rouquette M.-L.). Pour leur part, les systèmes idéologiques révèlent un état relativement stable et permanent (Rocher G., 1992). D'ailleurs, on les utilise tels des répertoires générateurs dont on fait usage dans les constructions sociocognitives (Flament C. et Rouquette M.-L., 2003). Ils offrent une explication dite *rassurante et éclairante* d'une situation donnée. L'idéologie rejoint un ensemble d'individus partageant des intérêts individuels et collectifs communs et propose une action mobilisée apte à établir une certaine sécurité ou à libérer la colère (Rocher G., 1969).

Dans l'esprit de Marx, l'idéologie se réduit en la vision du monde soutenue par la classe dominante, à une époque donnée (Mendras H. et Étienne J., 1996). L'idéologie devient dans ce cas de figure un objet de domination, une forme de ségrégation liée à l'intelligence par laquelle les dominants justifient leur position et

les privilèges qui s'y rattachent, en vertu d'une présumée forme de supériorité ou d'autorité (Bourdieu, selon Accardom A. et Corcuff P., 1986). Comme l'économie devenait pour Marx le facteur qui détermine l'évolution de toute société, elle en devenait également un facteur influent de tout mode de pensée dominant. Weber qualifiait une telle conception comme réductionniste et inapte à rendre compte de la diversité des phénomènes sociaux (Fortier C., 1997). Dans l'esprit de Weber, ces derniers reposeraient sur des phénomènes de nature économique, mais également politique et culturelle.

L'idéologie émerge d'un double processus intellectuel et historique (Gaffié B. et Marchand P., dans l'ouvrage sous la direction de P. Moliner, 2001). L'auteur distingue deux types d'idéologies; soit l'idéologie-doctrine que l'on associe à une forme dure et cristallisée et l'idéologie diffuse ou implicite. Les deux types d'idéologies diffèrent en grande partie par leur degré d'élaboration et de cohérence. Les temporalités inhérentes à la construction idéologique échappent à la plupart des sciences sociales. D'ailleurs, seuls les historiens parviennent à observer des changements dans l'évolution des courants idéologiques (Flament C. et Rouquette M.-L., 2003).

L'idéologie correspond à une position totalisatrice à partir de laquelle les adhérents tentent de justifier et soutenir un ensemble de représentations et de pratiques dans un tout cohérent, et ce, afin de se situer entre eux et par rapport aux

autres. Comme pour les faits sociaux, la compréhension des mouvements idéologiques passe par l'identification et l'imposition d'une action, vue comme un idéal-type (Fortier C., 1997). Dans l'esprit de la pensée de Max Weber, le concept ne peut et ne pourra jamais refléter la réalité intégralement et de manière authentique. D'ailleurs, les concepts n'ont pas pour fin d'y parvenir. Leur élaboration demeure tributaire des logiques-types. Par exemple, la logique de l'économiste diffère de celle du sociologue et l'idéal-type est appelé à témoigner de la présence d'une logique dissimulée derrière toute *action sociale*. L'inaptitude des systèmes idéologiques à établir un consensus repose non seulement sur le fait que la vie sociale dévoile un ensemble de logiques-types différentes entre elles, mais également de systèmes de valeurs distincts (Dieu A.-M., 1999). Autrement, l'idéologie cherche à créer et à maintenir l'unicité dans un groupe, dans une communauté, voire dans une nation (Rocher G., 1992).

Si les idéologies se construisent à travers des processus sociologiques, les individus y adhèrent davantage selon leur condition sociale que par leur libre arbitre (Gaffié B. et Marchand P., dans l'ouvrage sous la direction de P. Moliner, 2001). L'auteur les associe à de simples réceptacles immobiles, d'un corpus idéologique déjà formé.

1.3.3. Conclusion de la section

Le processus cognitif comportement sensiblement les même grandes étapes au plan individuel et au plan social. Au cours de leur élaboration, les idées socialement élaborées subissent une forme de digitalisation à travers le langage. Les concepts comme éléments de catégorisation offrent une vue limitée des objets qu'ils désignent mais demeurent des éléments essentiels dans la structuration des savoirs.

Les idées ne sont pas indépendantes l'une de l'autre, elles s'organisent et se structurent. Les *représentations sociales et culturelles* constituent un mode d'organisation des connaissances acquises collectivement. Elles sont formées de savoirs socialement construits, puis différenciés. Les individus, pour leur part, ne font qu'y adhérer. L'idéologie se définit comme un système élaboré et organisé d'idées. Elle révèle un état stable et permanent des idées qu'elle intègre et rejoint un ensemble d'individus partageant une condition commune.

1.4. Les rapports sociaux dans la dynamique de structuration et de transmission des idées

On distingue deux écoles de pensée pour expliquer le fonctionnement et l'évolution des sociétés. D'abord, le fonctionnalisme classe les institutions selon leurs aptitudes à assurer la cohésion sociale (éléments fonctionnels), leurs inaptitudes (éléments dysfonctionnels) ou leurs inaptitudes passagères (éléments afunctionnels). D'autre part, l'école marxiste soutient que le conflit est essentiel et générateur de progrès social. C'est à partir de cette deuxième école de pensée que les bases théoriques sur les *représentations sociales et culturelles* ont généralement et historiquement été élaborées.

La société est autrement qu'une simple addition des individus qui la composent. Il en émane des phénomènes auxquels les agencements et les interactions contribuent (E. Durkheim, d'après Fortier C., 1997). Relativement au fait social, l'auteur soutient que les phénomènes sociaux n'appartiennent pas proprement aux individus qui les produisent collectivement. En ce sens et à titre d'exemple, l'auteur dit que l'esprit d'une famille ou d'une nation est autrement que celui des individus qui en font parti. L'auteur soutient également que le fait social exerce une contrainte sur l'individu, le forçant à l'intérioriser et à adhérer au cadre normatif qu'impose la société. Le fait social qui se construit en interaction avec les individus, avec les groupes d'un milieu donné, adopte et engendre un ensemble de

traits communs. Cette dernière caractéristique du fait social qu'est la régularité donne lieu à la formation de catégories sociales basées notamment sur le sexe, l'âge, le degré de scolarité, etc. La régularité apporte également une différenciation importante entre un problème personnel, un fait divers et une question sociale. Par exemple, si une seule personne au Saguenay-Lac Saint-Jean vivait en dessous du seuil de pauvreté, il y aurait lieu de traiter cette situation comme un problème personnel. De la même manière, un événement isolé, tel qu'un vol ou un accident, relève normalement du fait divers. Lorsqu'une situation ou un événement touche une partie de la population et qu'elle produit des retombées sur la société, il convient plutôt d'en traiter comme d'une question sociale.

Relativement aux activités sociales, Habermas apporte une distinction entre les activités instrumentales qui dominent le monde du travail et les activités intersubjectives qui dominent le monde de l'interaction (A.-M. Dieu, 1999). L'auteur distingue deux fondements à l'interaction, soit celui des relations stratégiques et celui des relations communicationnelles. Selon le premier cas ou le deuxième, l'interaction devient un moyen qui permet d'atteindre un résultat ou une activité obligée à travers laquelle on souhaite parvenir à une entente. Dans ce deuxième cas, l'autre est perçu comme un sujet et toute activité qui l'influence devient exclue. Relativement aux processus de structuration et de transmission des idées, on distingue des fonctions d'échange et des fonctions d'entretien des

relations d'échange (Sanner M., 1999). D'ailleurs, selon l'auteur, cette deuxième fonction assure le cinquième des fonctions de toute communication.

Bien que la nature des interactions sociales tende à connaître une véritable révolution au plan philosophique, et ce, depuis quelques décennies (Heat J., 2002), il demeure que ces interactions découlent d'un élément commun, soit la présence d'une quelconque motivation manifestée par chacune des parties en présence (Crozier M. et Friedberg E., 1981). La motivation ⁴ étant un attribut propre à l'individu, la nature des interactions renvoie à la théorie motivationnelle de Maslow (Crozier M. et Friedberg E., 1981). Ces questions relatives à la motivation en tant que condition essentielle à la construction et au maintien de liens d'échange, renvoient à l'individualité et à la participation. Sur ce plan, on dit que les sociétés occidentales connaissent actuellement une tendance à l'individualisation (Comeau Y., 2000). L'auteur précise que la personne délaisse un mode de vie imposé par la classe sociale, le rôle sexué ou la famille, et qu'elle construit désormais sa biographie au moyen d'événements et de parcours atypiques. Le devoir comme valeur tend à perdre son sens et à devenir un véritable motif acquis de décision.

En outre et relativement à la logique sociale, C. Fortier (1997) observe des rituels d'interaction auxquels chacun se doit d'adhérer. Ils consistent notamment

⁴ La motivation réfère aux motifs d'un comportement et le comportement appartient à l'individu. La mobilisation constitue l'équivalent pour un groupe (Dictionnaire Robert).

en des conventions sociales que l'on applique inconsciemment afin d'établir le contact, d'éviter le conflit, de marquer une différence de statut et/ou de position sociale ou pour renforcer une appartenance sociale (Fortier C., 1997). L'auteur observe entre autres que les rites d'institution tendent à faire reconnaître comme légitime et naturel ce qui relevait autrement de l'arbitraire, ou à faire passer de l'ordre mental à l'ordre social (Bourdieu, selon Accardo A. et Corcuff P., 1986).

Bien que les systèmes d'interactions puissent parvenir à un niveau de complexité élevé et atteindre des dimensions aptes à inhiber le pouvoir de l'individu le plus influent, ces systèmes demeurent néanmoins soumis à la sommation des actions de chacun et des multiples interactions qui peuvent en résulter. M. Crozier et E. Friedberg soulignent en ce sens que l'acteur individuel dispose d'une portion de liberté qu'on ne peut réduire. L'auteur qualifie le pouvoir de phénomène simple et répandu par lequel des individus seuls ou en groupes agissent sur d'autres. En ce sens, il dit du pouvoir qu'il constitue un mode de relation et non un attribut des acteurs. Il se concrétise essentiellement dans les relations d'échange. On peut associer le pouvoir à deux situations comportementales; soit la coopération et le conflit (Simard M., 2000). Ces deux situations se combinent, selon l'auteur, dans un processus dialectique du pouvoir. Weber distingue trois formes de pouvoir; soit le « pouvoir traditionnel » qui repose sur des coutumes, des habitudes enracinées, ensuite le « pouvoir charismatique »

fondé sur la grâce personnelle et extraordinaire d'un individu, et enfin, le pouvoir formel fondé sur la validité d'un statut légal (Fortier C., 1997).

Le pouvoir dans sa forme traditionnelle et de manière très large repose sur l'utilisation du langage. Par exemple, le choix d'un terme plutôt qu'un autre, sous-tend une prise de position et surtout, un appel à une forme d'approbation. La simple absence de réaction à la forme d'un énoncé, implique souvent un accord implicite. Que l'on utilise le terme *coupe à blanc* plutôt que *coupe totale*, *coupe avec protection de la régénération et des sols* ou *récolte finale* dans une simple conversation, le choix terminologique influence de manière différente, la suite de cette conversation et des actions qui peuvent en résulter (Bourdieu, selon Accardo A. et Corcuff P., 1986). Dans l'esprit de Bourdieu, le pouvoir des mots réfère notamment à la manifestation de l'appartenance sociale à travers le discours, et surtout à la forme de ce dernier. Par exemple, la production délibérée d'un discours fondé sur l'ignorance peut prendre forme de manière légitime dans les espaces sociaux appartenant aux dominés. En ce sens, le pouvoir des idées demeure tributaire de la crédibilité que l'on accorde à ceux qui les soutiennent.

Le pouvoir prend différentes formes (Crozier M. et Friedberg E., 1981). Le pouvoir étatique en est un de type formel. Il peut également s'exercer par la démocratie. Le paradigme de la démocratie directe reconnaît notamment la participation comme une forme de contre-pouvoir apte à consolider la démocratie

locale (Simard M., 2003). Une participation que l'on dit étendue à l'ensemble des activités gouvernementales présenterait toutefois un potentiel d'exclusion; cette situation profitant davantage aux groupes organisés. Du point de vue des acteurs de l'État, la participation offre une voie facilitante dans la mise en œuvre des décisions.

On dit des interactions qu'elles se construisent généralement à travers des rapports de forces inégales. Tel que soulevé par plusieurs auteurs, les expériences cognitives vécues par un individu ou par un groupe et les valeurs culturelles soutenues dépendent principalement du statut social occupé par chacun. Les relations de pouvoir, d'autorité, et le statut social font partie des principaux axes sous lesquels les sociologues abordent la problématique de la structuration des idées et de la perpétuation des courants qui émanent de ces structures. L'environnement socioculturel dans lequel les individus naviguent et se construisent une niche, se transforme constamment sous la pression d'un ensemble de facteurs qui, d'une part, différencient et d'autre part, rassemblent et créent les conditions à l'émergence d'une identité partagée. La solidarité de type organique, tel qu'amenée par Émile Durkheim par exemple, est à la fois une source de cohésion et la manifestation d'une différenciation. En effet, dans nos sociétés industrielles modernes, la complexification et la division du travail social différencient, mais créent également des liens de complémentarité des rôles (Fortier C., 1997).

1.4.1. Les dynamiques politiques dans les conflits économiques et leurs conséquences pratiques

L'édification des structures d'idées implique nécessairement la mise en œuvre de conditions favorables au conflit. Selon Guy Rocher (1969), la sociologie des conflits a significativement profité des travaux de Karl Marx. Entre autre, il est devenu admis que le conflit persiste dans toute société. Marx a également établi que les conflits sociaux que l'on associe à des conflits d'intérêts impliquent nécessairement et seulement deux groupes : l'un d'eux cherchant le maintien d'une situation qu'il reconnaît lui être bénéfique, et l'autre cherchant le changement de cette situation qu'il juge inacceptable. La théorie des classes de Marx réfère aux positions et aux rôles de ces dernières dans un système de production de richesse (Fortier C., 1997). Selon sa théorie, l'histoire de toute société se résume en l'histoire de la lutte des classes; une lutte par laquelle le prolétariat chercherait essentiellement à faire front commun pour mettre fin au capitalisme. L'activisme écologique s'inscrirait également, selon la théorie marxiste, dans un mouvement de la lutte des classes. Retenant de la classe dirigeante, qu'elle exerce une emprise sur l'ensemble des domaines de la vie sociale il ne reste que peu de choses au nom de quoi la classe dominée peut se retourner. La nature offre un des derniers domaines de revendication à la portée de la classe dominée et cette dernière se l'approprie dans l'écologisme (Dieu A.-M., 1999).

La référence à une « idéologie idéale-type » reposerait en partie sur des processus de dichotomisation partisane et de différenciation sociale (Gaffié B. et Marchand P., dans l'ouvrage sous la direction de P. Moliner, 2001). Une telle référence s'appuierait également sur l'adhésion à un modèle de vie social commun (Dieu A. M., 1999).

Relativement aux processus sociaux, on observe d'une part, des mouvements qui évoluent selon un enchaînement de petits événements ordinaires. D'autre part, on retrouve des événements extraordinaires que l'on associe aux crises, ceux-ci à leur tour, issus de la conjoncture de plusieurs processus (Bourdieu, selon Accardo A. et Corcuff P., 1986). Les systèmes économiques, par exemple, fonctionnent selon des phénomènes répondant à des cycles courts et d'autres à des cycles longs. Aussi, la conjoncture de ces derniers génère souvent les révolutions. L'histoire offre de multiples cas de crises économiques qui sont venus confirmer certaines hypothèses relatives aux cycles.

1.4.1.1. Le conflit de nature structurelle

Pour mieux cibler les causes réelles des conflits, Ralf Dahrendorf (1972) propose une analyse critique des travaux de Marx et fait une distinction quant à la notion de propriété. Celui-ci avait placé cette notion au centre de son analyse sur

les causes des conflits sociaux, et le pouvoir. Les résultats devaient révéler une dichotomie pratiquement absolue entre les classes dominante et dominée. Bien que la propriété soit distribuée de manière inéquitable, elle profite à tous, aux plus démunis comme aux plus riches.

Le pouvoir avait, pour sa part, la prétention d'appartenir entièrement et exclusivement à un groupe restreint d'individus. La notion d'autorité quant à elle, prévoit une certaine hiérarchie et une professionnalisation du travail, ce qui ouvre enfin la voie à la distribution du pouvoir selon les différents domaines d'action reconnus et institutionnalisés. Toutefois, comparativement au pouvoir, l'autorité implique nécessairement qu'il y ait un ensemble d'individus pour l'exercer et un autre pour le subir (Rocher G., 1969).

L'autorité consiste en la capacité d'agir sur autrui ou de faire agir. Sur une base institutionnelle, le pouvoir apparaît comme la structure encadrant les comportements d'autorité (Fortier C., 1997). Cette capacité d'agir se manifeste notamment dans le discours que l'on dit d'« autorité »; un discours qu'il n'est point nécessaire de comprendre mais seulement d'en reconnaître le statut (Bourdieu, selon Accardo A. et Corcuff P., 1986). En somme, l'autorité repose sur la légitimité socialement reconnue d'agir (Blais M., 1980).

La participation citoyenne au processus décisionnel permet de désamorcer cette dichotomie relative à l'autorité dont traite R. Dahrendorf (1972). Les instances gouvernementales voient la participation des citoyens comme un moyen de les rapprocher du pouvoir.

1.4.1.2. Le conflit de nature conceptuelle

Au strict plan des idées, le conflit émerge lorsqu'un stimulus externe provoque l'activation de réponses antagonistes (Sanner M., 1999). Dans la phase divergente du dialogue, la confrontation des opinions s'oriente entre autres vers une compréhension réciproque des avis divergents. Il émane ainsi des protothèmes, tels qu'identifiés au départ, en tant qu'éléments valorisés de thèmes complexes et ayant permis d'initier le dialogue (Tyrlík P. et Macek M., 2002). Au plan conceptuel et au-delà de la compréhension préalable des véritables objets de polarisation, le conflit devient un état de déséquilibre que l'on parvient à résoudre soit par la dénégarion de l'un des éléments en cause, soit par son renforcement, soit par un repositionnement face à un nouveau caractère distinctif ou enfin, par une combinaison des éléments conflictuels pour créer une unité élargie (Sanner M., 1999).

La dynamique des conflits de nature conceptuelle a grandement profité des travaux de Luc Boltanski et Laurent Thévenot (1991) et de la théorie de la justification. Ces auteurs ont démontré qu'il existe des principes de la vie sociale qui rendent possible un règlement pacifique des conflits (Dieu A.-M., 1999). Selon l'auteur, ces principes par lesquels on valorise ou déprécie certaines attitudes ou certains comportements, s'inscrivent dans la logique de modèles de vie sociale différents. Si les conflits, à l'intérieur d'un même modèle, peuvent trouver une issue en référant à des principes communs et partagés, ceux faisant intervenir des modèles différents doivent recourir à un principe directeur qui intègre les règles impliquées dans les différents modèles, un principe qui dépasse les positions des personnes impliquées; le *principe d'équivalence*. L'accord final s'obtient toutefois quand les individus parviennent à s'entendre sur ce qui compte par-dessus tout, en référence à un seul monde (modèle de vie sociale). L'auteur reconnaît également un ensemble de principes à chacun des modèles, et en cela, ces derniers renvoient tous au paradigme de la justice. Ces principes comprennent celui de commune humanité des membres de la cité, de dissemblance entre les individus, de hiérarchie des États, de la commune dignité, de la formule d'investissement selon laquelle l'accession à un état supérieur exige des sacrifices, et enfin, le principe du *bien commun*.

Relativement à la polarisation idéologique et aux conflits qui peuvent en émerger, Guy Rocher (1969) distingue les groupes d'intérêts des quasi-groupes. En

fait, ces derniers réunissent les adhérents passifs à un ensemble d'idées et de valeurs. L'auteur soutient qu'un groupe est actif lorsqu'il prend position explicitement, qu'il entretient une mission et qu'il pose des gestes concrets. On y retrouve par exemple les syndicats, les partis politiques et les groupes sociaux (Rocher G., 1969). La manifestation d'un conflit nécessite que les intérêts latents ou inconscients deviennent manifestes et reconnus formellement par les acteurs. Cette distinction, présentée par Guy Rocher, entre les adhérents passifs et actifs, fait l'objet d'une métaphore célèbre d'Adam Smith; soit la métaphore du « spectateur impartial » (Boudon R., dans l'ouvrage sous la direction de Boudon R. Demeulenaere P. et Viale R., 2001).

1.4.2. Les dynamiques de cohésion et d'adhésion

On aborde la société, selon une approche organiciste de la sociologie, comme un « tout organique » offrant trois paliers d'intégration : l'individu, la famille et les « combinaisons sociales ». Tout comme pour un organisme vivant, le fonctionnement d'une société dépend grandement de la cohésion entre ses éléments constitutifs, qui prend forme dans la solidarité et la coopération (Auguste Comte, d'après Fortier C., 1997).

On distingue deux aspects des sciences sociales auxquels la cohésion sociale accorde une qualité; soit le collectif et les rapports sociaux (Comeau Y., 2000). Relativement au collectif ou au « vivre-ensemble », l'ordre social procéderait par deux voies différentes : le partage des valeurs et les conflits constructifs. Selon le même auteur, chacun de ces processus donne lieu à deux écoles de pensée qui, respectivement, envisagent la construction de l'ordre social par le libéralisme ou par la démocratisation. Pour sa part, la question des rapports sociaux réfère aux liens entre les individus en contexte socio-politico-économique, dans lequel on effectue une mise en commun des ressources de nature diverse nécessaires à la survie des individus impliqués (Fortier C., 1997). Dans un tel contexte, le principe de solidarité consiste en l'abandon de l'autonomie individuelle au profit de celle de l'organisation; laquelle attribue un rôle à chacun et génère un bénéfice supérieur à la somme des contributions individuelles.

Relativement aux phénomènes de cohésion d'une part, les individus se rattachent au système social par leurs besoins, leurs engagements, les fonctions qu'ils assument et les tâches qu'ils remplissent (Angers P. et Bouchard C., 1990). D'autre part, les individus participent à la production d'un savoir collectif selon un cheminement fondamentalement différent du cheminement scientifique; le premier procédant de manière subjective et le deuxième de manière objective (Staerklé C. et Clémence A., dans l'ouvrage sous la direction de Garnier C. et Doise W., 2002), (Gendron C. et Dumas B., 1999). Cette distinction entre la voie de

l'objectivité et celle de la subjectivité repose, en grande partie, sur le rapport qu'entretient le chercheur à son objet de recherche (Accardo A. et Corcuff P., 1986). Une approche objective commanderait le maintien d'une certaine distance face à l'objet étudié, la discrétion de l'observateur, la prise de mesures pour réduire l'influence pouvant s'exercer sur cet objet. De leur côté, les *représentations sociales* et culturelles s'édifient au moyen d'agents impliqués dans les phénomènes sur lesquels elles reposent.

Dans l'exercice de la démocratie, la construction du savoir comporte ses vertus mais également ses vices. L'un d'eux se manifeste notamment par ce qu'on appelle l'effet « Tocqueville-Kuran ». Il arrive souvent qu'une majorité d'individus croient une chose alors que l'opinion publique semble en soutenir une autre. Dans ce cas, seule la *minorité active* (S. Moscovici) soutenant ce qui passe pour être consensuel s'exprime alors que les autres croient silencieusement être les seuls à penser autrement (Boudon R., dans l'ouvrage sous la direction de Boudon R. Demeulenaere P. et Viale R., 2001). L'auteur associe plusieurs phénomènes célèbres à l'effet « Tocqueville-Kuran ». Au plan des phénomènes sociaux observables, l'effet « Tocqueville-Kuran » s'apparente au phénomène des fausses évidences alors que selon une logique non démontrée, on prend une croyance ou une supposition pour un fait (Fortier C., 1997).

Selon M. Crozier et E. Friedberg (1981), les acteurs tendent à tisser des liens entre eux, poussés par la recherche de la satisfaction de leurs besoins personnels ou par une quelconque autre motivation. La réconciliation des intérêts particuliers dans l'intérêt général évoque l'une des métaphores d'Adam Smith, soit celle de la « main invisible » (Boudon R., dans l'ouvrage sous la direction de Boudon R. Demeulenaere P. et Viale R., 2001). Celle-ci s'apparente aux mécanismes liés à la loi de l'offre et de la demande (Hardin R., 1982). Toutefois, on observe un phénomène similaire, plus difficile à cerner, selon lequel un ensemble d'opinions individuelles participerait à l'élaboration de *représentations sociales et culturelles* auxquelles les individus adhèrent, à travers des processus sociaux et dans la poursuite du *bien commun* (Angers P. et Bouchard C., 1990); une finalité qui repose sur deux propriétés fondamentales que sont la mise en commun des bénéfices et l'accessibilité pour tous à ces derniers (Hardin R., 1982).

De plus, certains intérêts individuels emprunteraient un processus de maturation à travers la coopération, vers l'aboutissement d'une forme d'intérêt plus noble, c'est à dire la valeur. À la base de la notion de conscience collective, le principe de solidarité mécanique s'apparente à une machine externe aux individus par laquelle, indépendamment de leur appartenance sociale mais tous de sociétés traditionnelles, ils partagent un schème de pensée et d'action commun (Fortier C., 1997). Pour sa part, la métaphore du « spectateur impartial » d'Adam Smith soutient l'explication d'un phénomène d'agrégation selon lequel des jugements

individuels biaisés parviennent à produire un élément de *représentation sociale* conforme à l'intérêt commun, sous l'effet des intérêts et des passions et de manière consolidée (Boudon R., dans l'ouvrage sous la direction de Boudon R. Demeulenaere P. et Viale R., 2001). Ce phénomène découlerait autrement que d'un simple concours de circonstances. En fait, Boudon dit des erreurs ou biais de représentation, qu'elles font corps puisqu'elles sont inter reliées et n'arrivent pas au hasard. On dit également qu'elles font sens parce que leur apparition à propos d'un objet précis révèle toujours une position sociale particulière (Rouquette M.-L., 1998).

1.4.3. L'ancrage des mode de représentation comme orientation de l'action – La partialité idéologique

L'ancrage des idées procède essentiellement à travers les interactions de nature symbolique. Un tel mode d'interaction se distingue du courant fonctionnaliste et du courant marxiste (Blumer, 1996). L'interaction symbolique repose sur une prémisse qui définit les individus en leur qualité d'êtres autonomes à part entière plutôt qu'en simples agents réactifs, ou organes de la société occupant une position statutaire. L'interactionnisme symbolique de Goffman implique plus que le simple fait de prendre en compte l'action d'autrui, mais d'y donner sens. Il implique la présence physique des acteurs, mais également leur

présence d'esprit (Goffmann E. 1988). Les symboles construits par les individus à travers la vie de tous les jours agissent au même titre que les valeurs, en tant que repères ou balises à l'action.

Au-delà des processus cognitifs proprement dits, certains viennent consolider des éléments de représentations préalablement élaborés. On distingue ainsi les processus d'ancrage et les processus d'objectivation (Gendron et Dumas, 1999). Selon Tocqueville, l'effet d'ancrage intervient alors que le « spectateur impartial » prend position pour des idées favorables au *bien commun* et qui ont mûri à travers le débat public. Autrement, les opinions individuelles émises sur le court terme manquent de discernement et sont dictées à chaud par l'intérêt individuel (Boudon R., dans l'ouvrage sous la direction de Boudon R. Demeulenaere P. et Viale R., 2001). D'ailleurs, l'opinion publique telle qu'établie comme somme d'opinions individuelles, n'est rien de plus qu'un artefact (Bourdieu, selon Accardo et Corcuff, 1986). L'effet d'ancrage tel que décrit par Tocqueville; par les *associations* qui sont intermédiaires entre l'État et l'industrie et qui favorisent la participation, implique le concours d'intérêts particuliers, catégoriels et de rôle.

L'effet d'ancrage communautaire (association de Tocqueville) intervient sur un autre plan. Comparativement à l'effet d'ancrage social, celui-ci accorde un rôle prépondérant à l'acteur partial. Ce dernier, pour qui les valeurs d'une communauté

rejoint les intérêts personnels, adhère à cette communauté et par son implication, renforce l'assertion manifestée aux valeurs communautaires. Ainsi, la communauté bénéficie d'un renforcement par l'implication des acteurs qui y adhèrent, ils trouvent leur compte dans un tel renforcement.

1.4.4. Conclusion de la section

Les phénomènes sociaux ne proviennent pas des individus mais du groupe auquel ils appartiennent. Toutefois, ils exercent une influence sur ce dernier, le forçant à adopter les normes qu'impose ce même groupe. Les interactions reposent sur deux types fondements; l'un de nature stratégique et l'autre à finalité communicationnelle. Les individus interagissent selon des motifs individuels variés. Il se trouve également des rituels d'interaction visant diverses finalités dont celle de manifester une appartenance sociale.

La construction des structures idéologiques procède des dynamiques d'interaction marquées par le conflit. Ce dernier s'installe alors qu'un stimulus externe déclenche l'activation de réponses antagonistes. La confrontation des idées s'oriente alors vers la recherche d'une compréhension de part et d'autre, des avis divergents. À travers la dynamique de conflit, la polarisation idéologique oriente la formation des groupes d'intérêts et des quasi-groupes. Ces derniers réunissent des

adhérents passifs à un ensemble d'idées et de valeurs. Un groupe peut être qualifié d'actif lorsqu'il se positionne explicitement, qu'il poursuit une mission et qu'il pose des gestes concrets en ce sens.

Selon une vision organiciste de la société, la cohésion entre ses éléments constitutifs est essentielle pour en assurer le fonctionnement et l'ordre. D'une part, les individus adhèrent au système social pour satisfaire divers besoins et remplir certaines fonctions. D'autre part, ces individus contribuent à l'élaboration des savoirs collectifs selon un cheminement qui les implique intimement. La poursuite d'intérêts individuels à travers les systèmes sociaux emprunte un processus de maturation où ceux-ci accèdent à une forme plus noble; soit les valeurs. La recherche de l'intérêt commun suit un processus qui échappe à la conscience des individus. Motivés par la poursuite de leurs intérêts personnels, ces derniers tendent à nouer des liens en vue d'y parvenir. Inconsciemment, ils participent à l'édification d'un ordre social soutenant la poursuite de l'intérêt général.

1.5. Conclusion du chapitre

Le phénomène social relatif à l'état de la forêt publique et sa gestion révèle des phénomènes qui tendent à confirmer certaines des théories de l'action sociale. D'abord, le soulèvement populaire provoqué avec le film « L'erreur boréale » a

semblé suivre les grandes étapes du processus cognitif, lequel passe d'abord par l'expérience vécue du sujet. En effet, c'est d'abord en observant de vastes superficies forestières récemment coupées que Richard Desjardins a eu l'idée de produire son film. La coupe totale sur de grandes superficies peut causer plusieurs types de dommages à l'environnement mais ce qui fut dénoncé en premier lieu était d'un ordre esthétique. Le cheminement cognitif permettant de porter un jugement d'un tel ordre est très rapide, ne nécessite que très peu de connaissances préalables ni d'un exercice intellectuel approfondi. Le film a également permis de faire évoluer les savoirs collectifs car il a été l'occasion de faire entendre des experts sur des éléments plus techniques et moins accessibles à la population.

Avec la professionnalisation de la foresterie depuis les années 1960, la technicisation de la forêt avait rendu ce champ d'intervention peu accessible à l'exercice démocratique et contribué à maintenir la population dans l'ignorance quant aux pratiques et à leurs impacts sur l'environnement. À la fin des années 1990, ce qu'on dénonçait le plus quant à la gestion de la forêt publique, était le manque d'information et de transparence de la part du gouvernement. Cette lacune était dénoncée non seulement au Québec mais également en France par les élus municipaux et dans plusieurs autres pays. Or, la rationalité devant guider le développement ne relève plus simplement d'une conscience monologique élaborée en vase clos par quelques experts. Elle fait désormais appel à un exercice

démocratique dans la communauté où les multiples visions doivent s'agencer pour donner corps à un sens commun. Dans cet esprit, la formation et l'information apparaissent comme des conditions essentielles à une prise de conscience collective.

Les savoirs collectifs sont en constante élaboration. La poursuite du *bien commun* s'inscrit dans un processus en continu et perpétuel. Au départ, l'opinion publique manque de distance, s'appuyant souvent sur des fondements trop près des intérêts particuliers. La confrontation des idées peut alors révéler des distances communicationnelles, voir des lieux d'*indiscussion* entre les acteurs entretenant des positions diamétralement opposées. Mais la recherche du consensus à travers les pratiques délibératoires tend à concilier les intérêts particuliers et à les faire évoluer vers des fondements plus nobles. Sur le long terme, l'opinion publique tend ainsi à sélectionner des idées davantage favorables à la poursuite du *bien commun*.

Le prochain chapitre aborde la démarche méthodologique permettant de relever les éléments idéaux intervenus dans le cadre de la Commission Coulombe. Dans l'ensemble, ces éléments participent à la structuration des savoirs collectifs contribuant à la recherche du *bien commun*.